Madame l'IA-DASEN de Saône-et-Loire,

En cette fin d'année scolaire, nos organisations syndicales CGT Educ'Action 71, FNEC FP-FO 71, FSU 71, SGEN CFDT 71, SUD EDUCATION BOURGOGNE 71, SE UNSA 71 continuent de dénoncer l'insuffisance des moyens en personnels d'enseignement, de remplacement, d'enseignants spécialisés, d'AESH, de psy-EN, et d'administratifs, dans le 1er degré et le second degré.

Nous n'avons jamais connu dans la profession un tel climat de tension, de souffrance et d'épuisement, à tous les niveaux du service public d'éducation. Dans les écoles, la fin d'année en cours et la rentrée 2022 s'annoncent très compliquées et nous inquiètent.

Cette situation est en grande partie le bilan du projet Blanquer pour l'École :

- La réforme de la formation des enseignant·es (formations initiale et continue au rabais)
- L'insuffisance des recrutements
- La paralysie du système de mutation qui prive des milliers de personnels d'une perspective d'améliorer leurs conditions de vie
- L'absence de revalorisation indiciaire qui ronge le pouvoir d'achat des personnels depuis des années.
- La dérive du recours aux contractuels qui précarise et dévalue un peu plus la profession
- Le pilotage autoritaire du Ministère depuis 5 ans (mise en concurrence des collègues, des écoles et des établissements, attaque de la liberté pédagogique, mise à mal du statut, Loi Rilhac, isolement des collègues...)

C'est pourquoi nos organisations syndicales exigent que notre ministre, ou le futur ministre engage en urgence une politique volontariste de gestion de ses personnels :

- Une réelle revalorisation des salaires de tous les métiers de l'éducation qui tienne compte de la perte de niveau de vie subie depuis vingt ans.
- Une indexation du point d'indice sur l'inflation, qui bénéficiera dans l'immédiat à tous les personnels.
- Le recrutement immédiat d'AESH à hauteur des besoins, la création d'un véritable statut de fonctionnaire d'état et la fin du pilotage actuel qui organise la gestion de la pénurie au détriment des personnels et des élèves.
- Un plan d'urgence pour l'Éducation avec un plan massif de recrutements et de formation des personnels
- La création de brigades de remplacements à la hauteur de moyens nécessaires.
- L'abrogation de la loi de transformation de la Fonction publique qui institutionnalise le recours aux contractuel·les et évince les organisations syndicales du dialogue social.

Devant l'absence de plan d'urgence pour l'école, les organisations syndicales de l'éducation de Saône-et-Loire avaient donc fait le choix de boycotter le CDEN du mercredi 29 juin. La FCPE s'est associé à cette initiative de boycott et s'en expliquera au repli du vendredi 1er juillet.